



Déclaration de l'Union Locale des
Syndicats CGT de Bourges :

+ 140 % d'augmentation :
**UNE INJURE
PRESIDENTIELLE FAITE
A CEUX QUI GALERENT !**

L'adage bien connu selon lequel « *On n'est jamais si bien servi que par soi même* » se vérifie avec l'augmentation de 140 % octroyée au Président de la République par sa majorité de godillots !

Monsieur SARKOSY n'aura pas eu besoin de faire la manche dans les rues de Bourges ou de pousser la chansonnette dans la rue moyenne !

Il n'aura pas eu besoin de faire la grève pour voir son pouvoir d'achat annuel passer de 101 488 euros à 240 000 euros. En plus d'être nourri, blanchi et logé aux frais de la République !!!
En somme, 240 000 € d'argent de poche...

Désormais, celui qui se présentait comme le « **candidat des ouvriers** », sera au même niveau salarial que son « **collaborateur** » 1^{er} Ministre.

Il gagnera plus sans travailler plus !

Monsieur **SARKOSY est un récidiviste** en la matière, lui qui n'avait rien trouvé à redire en juin 2002 lorsque le gouvernement De Villepin, dont il était membre, avait décidé d'augmenter les salaires des Ministres de 70 % !

Ce qui est bon pour le roi et sa cour ne l'est pas pour le peuple et les salariés !

Au moment où la question du pouvoir d'achat est la préoccupation majeure des Français, cette augmentation présidentielle de 140 % (après celles que s'offrent les grands patrons) est une injure faite à toutes celles et à tous ceux à qui l'on refuse un pouvoir d'achat revalorisé. C'est une injure faite aux smicards, aux RMIstes, aux retraités et à leurs pensions de misère, aux sans-emploi, aux travailleurs pauvres, aux salariés sous-qualifiés...

Cette injure ne peut pas rester sans réponse de la part de ceux qui galèrent et peinent à joindre les deux bouts.

Elle nous incite à revoir à la hausse les revendications salariales, à exprimer encore plus fort les urgences sociales, à porter le SMIC et les départs des grilles de salaires à 1500 euros bruts mensuels, à exiger les rattrapages de pouvoir d'achat, la revalorisation du point d'indice de la Fonction Publique, l'indexation des pensions sur les salaires.

Le 20 novembre sera l'occasion de répondre à cette injure présidentielle et de porter notre mobilisation à la hauteur des exigences et des besoins en matière de pouvoir d'achat !